

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 16 SEPTEMBRE 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le 16 septembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 10 septembre 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 2

Absents : 2

Votants : 27

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPIUS, Mme BONNEFOY, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. ARNAUD
M. BUGNAZET : Pouvoir à Mme PRADIER
M. SALGADO : Pouvoir donné à Mme GINET
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme JANISSET
M. VALEYRE

ABSENTS :

M. HAURY
Mme REYNAUD

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20250916_D_087

Commission :
Cycle de l'Eau

**Objet : Lotissement
Les Genêts à Saint
Victor Malescours :
Attribution du
marché de travaux**

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Cycle de l'Eau rappelle au Conseil Communautaire que la consultation des entreprises pour les travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales, d'eau potable et des réseaux secs du lotissement les Genêts à Saint Victor Malescours est passée sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la Commande publique.

Le marché de travaux de type « Exécution » n'a pas été décomposé en lot, il s'agit d'un lot unique.

- LOT unique : Réseaux

A l'ouverture des plis, 5 entreprises ont répondu à la consultation.

- LOT unique – 4 offres

L'analyse des offres est menée par le bureau d'études SICC VRD qui a présenté son rapport d'analyse des offres à la commission d'appel d'offres du groupement lundi 15 septembre 2025, pour l'attribution du marché. Celle-ci a proposé de retenir :

- Ets BOURCHARDON – Saint Agrève
Montant HT : 202 622,50 €
TVA 20 % : 40 524,50 €
Montant TTC 243 147,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve :

- Approuve l'attribution du marché à l'entreprise et au montant précité,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit marché

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
AR Préfecture
ou sous-Préfecture

043-244301131-20250916-20250916-D-087
Reçu le 25/09/2025

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Au registre sont les signatures.

Le Président,

Frédéric GIRODET

